

ÉCO info

L'actualité de l'emploi et de l'économie de l'UNSA

Sommaire

Emploi 2

Retour sur 2016

Actualité 3

Régime d'assurance chômage
quel avenir pour le paritarisme ?

En bref 4

- Le CES (Consumer Electronic Show) vient de s'achever à Las Vegas
- Le Groupe ÉCO de l'UNSA

Rédaction :

Vanessa Jereb, Secrétaire nationale

Jean Louis Besnard, Conseiller national

Jean Pierre Yonnet et Djamel Messaoudi
(Orseu)

 www.facebook.com/Syndicat.UNSA

 [@Unsa_officiel](https://twitter.com/Unsa_officiel)

 www.unsa.org

 **+33 1 48 18 88 00**

 **21 rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET CEDEX**



ÉDITO

n°1 janvier 2017

Éco info

Une nouvelle publication de l'UNSA !

Voici le 1^{er} numéro d'Éco Info. Vous trouverez dans cette publication mensuelle des informations et des synthèses syndicales sur l'économie et l'emploi.

Dans ce premier numéro, nous nous penchons sur la situation économique qui fin 2016, s'est stabilisée et commence à se redresser.

Après une période de dépression, la croissance est repartie à un rythme insuffisant mais réel et elle a produit 210 000 créations nettes d'emplois sur 1 an.

Le déficit public a été réduit et les comptes de la sécurité sociale s'approchent de l'équilibre.

Le moral des chefs d'entreprises et des ménages progresse et le taux de marge des entreprises a été restauré.

Cette situation est encore loin d'être idéale car la France n'a pas retrouvé le niveau d'investissement et d'emplois de 2008 mais elle ne justifie en aucun cas une cure d'austérité.

Il est maintenant nécessaire de dynamiser la situation actuelle en développant les investissements dans les secteurs d'avenir, en renforçant l'attractivité de nos territoires grâce notamment à des services publics de qualité et en s'attaquant à la réduction des inégalités.

Dans cette perspective, le rôle du syndicalisme est essentiel dans le cadre d'un dialogue social et économique tant au niveau national qu'au niveau des branches et des entreprises.

Le bureau National de l'UNSA de janvier, sera un moment privilégié d'échange pour définir les positions de l'UNSA dans le débat des Présidentielles 2017.

Je profite de ce moment pour vous souhaiter à toutes et à tous au nom du secteur emploi et économie une belle année 2017 !

Vanessa Jereb
Secrétaire nationale



Retour sur 2016

Malgré une faible croissance économique, l'économie crée plus d'emplois mais moins payés.

L'année 2016 a connu une reprise de la croissance qui reste encore fragile. Après un début d'année prometteur avec +0.7% de croissance, l'économie française s'est enlisée dans une période de quasi-stagnation depuis le printemps. Plusieurs facteurs d'incertitude expliquent ce retournement, parmi lesquels la situation sécuritaire, le climat social lié à La loi Travail et le Brexit. Ces facteurs ont pesé sur le moral des ménages et des investisseurs. En conséquence, la consommation a stagné depuis le printemps alors que l'investissement des entreprises et celui de l'État ont reculé. A cette déprime de la demande interne s'ajoute une récession inattendue de nos exportations vers l'Europe, même si elles commencent à progresser depuis quelques mois sans toutefois effacer le retard du début d'année.

Des créations d'emplois inédites depuis 2007

La dégradation de la conjoncture a concerné principalement l'industrie et les activités liées au tourisme (hébergement et restauration). En revanche, certaines activités ont bénéficié d'un léger mieux comme le bâtiment qui renoue avec la croissance ou certaines branches des services comme l'intérim, les services aux entreprises et les télécommunications ou encore le transport. Ces activités à fort potentiel en emplois ont permis de redresser le marché du travail en 2016 alors que l'industrie continue à détruire des emplois. 150 000 créations nettes d'emplois

marchands ont été enregistrées durant les trois premiers trimestres de 2016. Il faut remonter à 2007 pour retrouver un tel niveau de créations d'emplois.

Pourquoi les entreprises embauchent alors que la croissance est faible ?

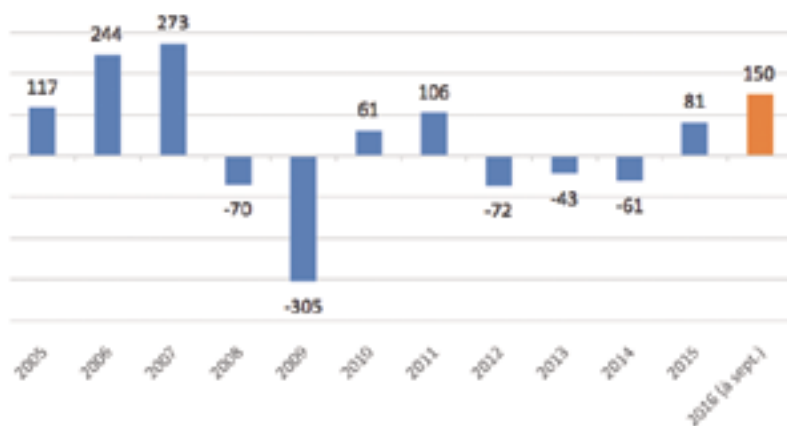
Selon l'INSEE, la baisse du coût du travail a enrichi la faible croissance par des créations d'emplois plus importantes. En effet, le coût du travail n'a augmenté que de 1.2% en moyenne par an entre 2013 et 2016 contre 2.6% par an avant 2013. Mais d'autres éléments ont joué dans les décisions d'embauches, notamment l'amélioration de la situation financière des entreprises et surtout le retard de l'emploi par rapport au niveau de la production actuel. En effet, on a détruit trop d'emplois ces dernières années, si bien qu'une légère hausse de la production s'accompagne immédiatement par un besoin pressant en emplois. C'est là où la baisse du coût du travail joue son rôle en incitant l'entreprise à embaucher.

La baisse du salaire d'embauche : une aubaine pour les entreprises

Il faut préciser que la baisse du coût du travail ne s'explique pas uniquement par le CICE. La baisse du salaire d'embauche sous la pression du chômage fait baisser le coût du travail beaucoup plus fortement que le CICE. Dans certains métiers, le salaire d'embauche est inférieur

de 15 à 20% par rapport à la moyenne dans ces métiers alors que l'effet du CICE sur le coût du travail ne dépasse pas 6% dans la meilleure des possibilités. Chez les cadres par exemple, le salaire d'embauche en 2015 est inférieur de 25% par rapport au salaire moyen des cadres en poste selon l'Apec. On assiste donc à un remplacement de grande ampleur des départs en retraite par des chômeurs ou des jeunes embauchés avec de faibles salaires. Rien qu'en 2015, le régime général comptabilise plus de 650 000 départs en retraite. Leur remplacement, aussi partiel soit-il, par des nouveaux entrants moins payés tire le salaire moyen vers le bas et fait augmenter les inégalités salariales.

Créations nettes d'emplois marchands (en milliers)



Régime d'assurance chômage quel avenir pour le paritarisme ?

La négociation sur le renouvellement de la convention d'assurance chômage : un sur place provisoire qui ne pourra s'éterniser, au-delà du printemps.

Unedic, un déficit principalement imputable au financement de ses opérateurs

A la fin de 2015, la dette cumulée de l'Unedic se montait à 25 milliards d'euros. Cette situation est le produit de l'augmentation du chômage et de la stagnation de l'emploi affilié au régime d'assurance chômage depuis 2007, mais aussi de la participation de l'Unedic au financement de Pôle emploi suite à la fusion entre l'ANPE et l'Unedic en 2008, à hauteur de 10% de ses recettes.

En septembre 2016, l'Unedic a prévu que cette situation déficitaire se prolongerait jusqu'en 2019, terme de la durée de la future convention d'assurance chômage. A cette date, la dette cumulée de l'Unedic atteindrait environ 41,5 Milliards d'euros. Mais il faut souligner le fait que le régime d'assurance chômage proprement dit, hors financement de Pôle Emploi et intérêts des emprunts, serait proche de l'équilibre sur toute cette période.

à obtenir des partenaires sociaux 1,6 milliard d'euros d'économies d'ici la fin 2017.

De son côté, le patronat a réitéré son opposition de principe à toute hausse des cotisations et à toute taxation des contrats courts.

Du côté syndical et par symétrie, on note un refus du retour à la dégressivité des allocations et on préconise une pénalisation de l'usage, jugé abusif du recours aux contrats à durée limitée. L'expérience passée a montré l'inefficacité de la dégressivité des allocations sur les retours à l'emploi. De même l'expérimentation limitée, suite à l'ANI du 11 janvier 2013, de la sur taxation des contrats courts n'a pas permis de mettre en évidence un changement de comportement des employeurs en termes de recrutement sous CDI.

Deux négociations en parallèle pour un échec, provisoire...

Les négociations, engagées en février 2016, se sont soldées par un constat d'échec lors de la dernière séance du 16 juin 2016.

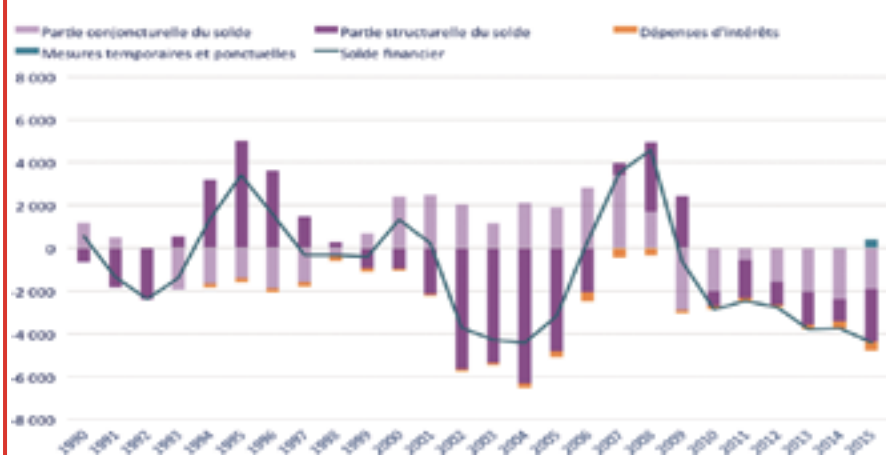
Durant cette période, les discussions se sont déroulées sur deux plans, celui du régime général d'assurance des salariés affiliés à l'Unedic et celui du régime des intermittents du spectacle, en conformité avec les dispositions de la loi Rebsamen du 17 août 2015.

L'échec de la négociation sur le premier plan a conduit le gouvernement à proroger par décret du 28 juin 2014, les dispositions de la convention de 2014 à

titre conservatoire et à y intégrer les dispositions des annexes 8 et 10 figurant dans l'accord de la branche des métiers du spectacle intervenu le 28 avril 2016.

Cette situation ne saurait s'éterniser. L'ensemble des acteurs devront en conséquence trancher sur le point de savoir si l'assurance chômage continuera à relever du paritarisme et, dans l'affirmative, en déterminer les conditions de sa gestion.

Évolutions du solde de l'UNEDIC et de ses composantes



Le refus patronal de toute augmentation des cotisations au cœur des discussions sur le renouvellement de la convention de 2014

Le gouvernement a clairement fixé les enjeux de cette négociation paritaire et a rappelé le 1^{er} mai 2016, que l'État s'était engagé auprès de l'Union européenne



Le CES (Consumer Electronic Show) vient de s'achever à Las Vegas

Comme chaque année, ce salon est l'occasion de présenter des innovations, de la voiture autonome à la réalité virtuelle en passant par les assistants personnels.

L'an dernier, notamment lors de notre colloque sur le numérique, la vedette était Watson, le logiciel d'intelligence artificielle d'IBM, amené à assister (à remplacer ?) les conseillers en clientèle des banques. Cette année, Alexa joue le premier rôle. Cette filiale du géant de la distribution Amazon s'est fait connaître en développant un outil que nous utilisons tous, volontairement ou pas : le logiciel qui, sur Google, traite nos habitudes de recherche et de consommation pour mieux nous « guider ». Mais aujourd'hui, Alexa développe une intelligence centrée sur notre quotidien, en particulier des commandes vocales pour smartphone, voiture, en bref tous les objets connectés.

Cela confirme bien que les leaders du numérique deviennent les maîtres du jeu, même dans les « vieilles » technologies.

Et les français dans cela ? Ils sont loin d'être à la traîne, un grand nombre de start-ups françaises étant présentes à Las Vegas. Les grands groupes français, semi-publics (EDF, La Poste) comme privés (Total, Mulliez) y sont également et souvent soutiennent les start-ups. Mais il y a quand même deux problèmes majeurs :

- Aucune « major » du numérique n'est française ni même européenne. Les américains sont et restent pionniers et leaders depuis maintenant près d'un siècle, d'IBM à Facebook. Il ne s'agit pas de le leur reprocher, mais de déplorer le manque d'ambition européenne. Partis avec des décennies de retard, les chinois, eux, comblent progressivement l'écart.

- Beaucoup de start-ups françaises sont rachetées par des majors américaines. Là aussi, ne critiquons pas la start up qui trouve au sein d'une major, les capitaux et l'écosystème propices à son développement. On ne peut pas dire non plus que le gouvernement soit resté inactif, la BPI ayant permis de financer beaucoup de projets.

Le problème est donc dans l'absence d'une major européenne, dans la frilosité de beaucoup de grandes entreprises et dans la faiblesse du projet européen. Pour l'UNSA, une des priorités d'un futur gouvernement devrait être de soutenir et de donner corps aux projets européens de soutien à l'investissement dans les technologies numériques.

Le Groupe ÉCO de l'UNSA

Tous les mois, autour de Vanessa Jereb, secrétaire nationale, les militant-e-s des fédérations et des structures



territoriales de l'UNSA qui composent le groupe « économie et emploi » se réunissent à Bagnole pour échanger sur des sujets d'actualité dans ces différents domaines avec Orseu et Jacques Freyssinet, économiste.

En 2016, plusieurs notes d'actualité ayant pour thème notamment, la conjoncture économique, l'analyse du rapport CICE, la situation de la négociation UNEDIC, les chiffres du chômage ont été produites.

Retrouvez les contributions du Groupe ÉCO sur le site <http://www.unsa.org/-Economie-et-Emploi>